



reach every student
appuyer chaque élève

**Subventions pour les besoins des
élèves en 2008-2009**

APERÇU

26 mars 2008

But

- Fournir aux conseils scolaires et aux autres intervenants clés un aperçu des principaux éléments des Subventions pour les besoins des élèves (SBE) en 2008-2009.

Il est à noter que le règlement régissant l'attribution de subventions aux conseils scolaires pour l'exercice financier 2008-2009 n'a pas encore été pris. L'information contenue dans la présente note de service vous est donc fournie en prévision de la prise de ce règlement.

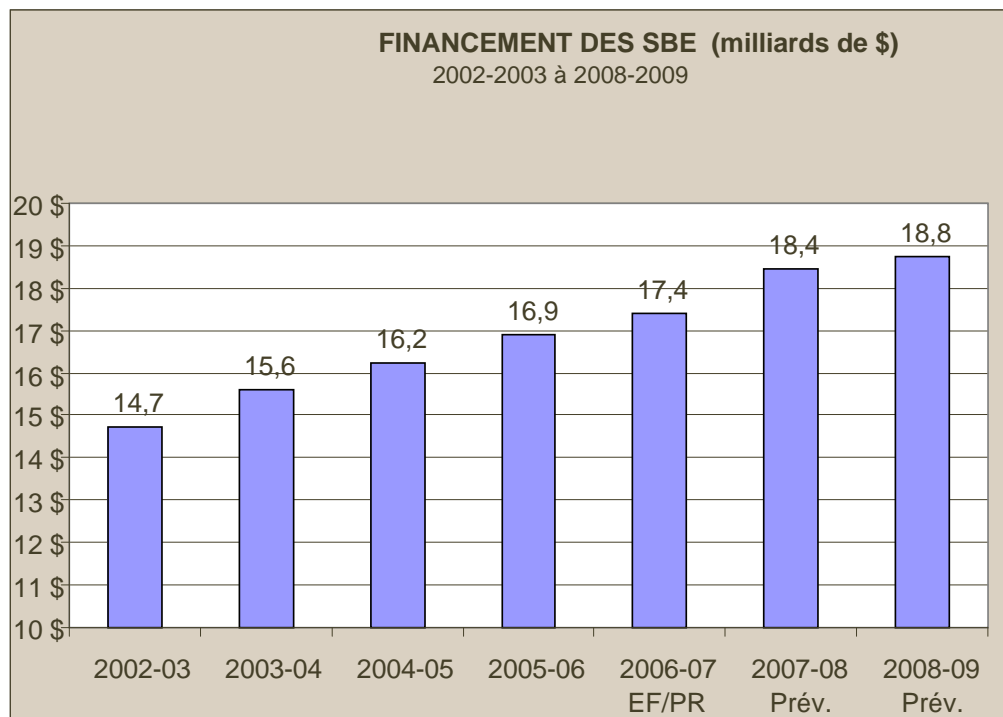
Les initiatives et les investissements décrits dans le présent document doivent être mis en œuvre par l'approbation de ce règlement par le Lieutenant-gouverneur en conseil et sont conditionnels à cette approbation.

Le Ministère a l'intention de demander l'approbation de ce règlement en mars/avril 2008 et vous avisera si le règlement est approuvé.



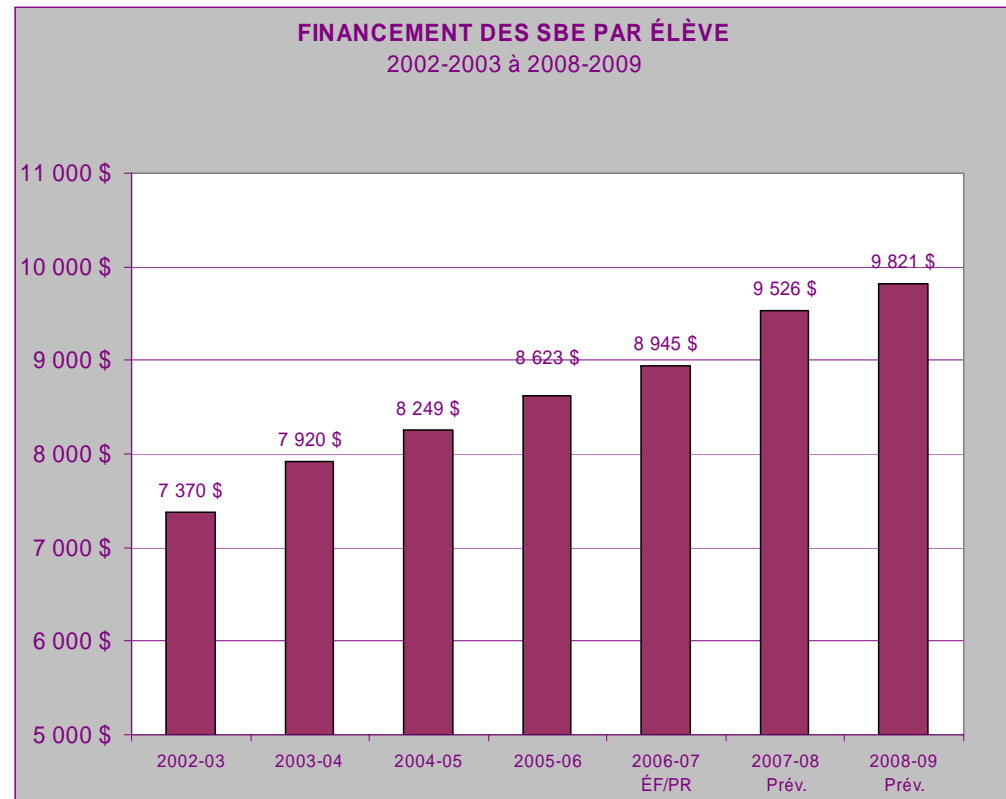
Aperçu – Financement total

- Les Subventions pour les besoins des élèves (SBE) en 2008-2009 devraient s'élever, d'après les prévisions, à 18,76 milliards de \$, ou à :
 - 315 millions de \$ (1,7 %) de plus qu'en 2007-2008; et
 - 4 milliards de \$ (27 %) de plus qu'au cours de l'année scolaire 2002-2003.



Aperçu – Montant par élève

- Le Montant par élève en 2008-2009 devrait, selon les prévisions, s'élever à 9 821 \$. Il s'agit d'une augmentation de :
 - 295 \$ (3,1 %) par élève par rapport à l'année scolaire 2007-2008; et
 - 2 451 \$ (33 %) par rapport à l'année scolaire 2002-2003.



Aperçu – Discussions provinciales en matière de relations de travail

- La majorité des conventions collectives prennent fin le 31 août 2008.
- Le gouvernement facilite les discussions entre les conseils et les syndicats sur des questions qui, si elles sont réglées à l'échelon de la province, accéléreront les négociations à l'échelon local.
- Une fois que les discussions provinciales actuelles en matière de relations de travail seront terminées, il se pourrait que le Ministère fasse d'autres annonces de financement supplémentaire dans le cadre des SBE 2008-2009.



Planification budgétaire pour 2008-2009

- Nous informons les conseils que les deux engagements suivants découlant de l'entente cadre de 2004-2008 sur les conventions collectives seront respectés en 2008-2009 :
 - investissement de 103 millions de \$ pour relever de 0,7 % les repères salariaux pour le personnel enseignant et non enseignant.
 - investissement de 44 millions de \$ pour augmenter de 10 minutes le temps de préparation au palier élémentaire et le porter de 190 à 200 minutes.
 - Ce financement permettra de recruter 590 spécialistes de plus au palier élémentaire en 2008-2009.

6



reach every student
appuyer chaque élève



Nouveaux investissements :

Supplément pour la sécurité dans les écoles

- En 2008-2009, les deux allocations suivantes liées à la Stratégie pour la sécurité dans les écoles sont intégrées au nouveau Supplément pour la sécurité dans les écoles de 43,5 millions de \$:
 - 10,5 millions de \$ pour financer des ressources professionnelles pour les élèves à risque; et
 - 23 millions de \$ pour la mise en œuvre de programmes destinés aux élèves faisant l'objet d'un renvoi et aux élèves ayant d'une suspension de longue durée.
- Le Supplément pour la sécurité dans les écoles comportera un nouveau volet, en 2008-2009, à savoir le volet *Écoles secondaires urbaines et prioritaires* auquel le gouvernement affectera 10 millions de \$. Ce volet vise à aider les écoles, les élèves, les familles et les collectivités confrontés à des problèmes de sécurité.
 - Le Ministère communiquera sous peu aux conseils les critères auxquels les écoles devront satisfaire pour être admissibles à ce financement.

7



reach every student
appuyer chaque élève



Nouveaux investissements :

Utilisation communautaire des écoles

- La Subvention pour l'utilisation communautaire des écoles a été réaménagée en 2008-2009 et fera l'objet d'un financement supplémentaire de 12,9 millions de \$, ce qui portera l'allocation totale à 32,9 millions de \$. Ce financement supplémentaire comprend :
 - 6,5 millions de \$ pour tenir compte des coûts de l'énergie et de la main-d'œuvre, afin de réduire les tarifs d'utilisation et d'accroître l'accès aux programmes; et
 - 6,4 millions de \$ pour recruter des coordonnatrices et coordonnateurs des services de liaison qui seront chargés de coordonner les programmes et d'en assurer l'efficacité.
- Cette allocation réaménagée répond à la demande pour des locaux scolaires pouvant être utilisés pour offrir des activités communautaires en dehors des heures de fréquentation scolaire.
- Le gouvernement s'est engagé à porter ce financement à 66 millions de \$ au cours des quatre prochaines années.



Nouveaux investissements : Éducation de l'enfance en difficulté

- Un investissement de 57,3 millions de \$ pour soutenir l'éducation de l'enfance en difficulté pendant que se poursuit l'examen de nouvelles approches au financement. Ce financement comprend ce qui suit :
 - le **volet Besoins élevés (VBE)** pour assurer, en 2008-2009, la stabilité du financement dans les conseils scolaires connaissant une baisse de leurs effectifs;
 - le **volet Équipement spécialisé (VES)** pour satisfaire à la demande d'équipement spécialisé pour les élèves ayant des besoins particuliers;
 - le **volet Incidence spéciale (VIS)** pour tenir compte du nombre de réclamations présentées au nom d'élèves ayant besoin d'un soutien exceptionnel de la part du personnel; et
 - le **volet Établissements (VE)** pour financer les coûts non salariaux liés à la mise sur pied et l'exploitation dans la région de Peel du Centre Roy McMurtry proposé; et pour accroître le nombre de programmes offerts aux enfants et aux jeunes dans des établissements approuvés par le gouvernement.
- En outre, un investissement de 10 millions de dollars, annoncé en août dernier, n'a pas encore été alloué.
- Ce financement va dans le sens de l'engagement pris par le gouvernement, consistant à accroître de 8 % le financement de l'éducation de l'enfance en difficulté d'ici à 2011-2012.



Nouveaux investissements : Subvention pour l'amélioration des programmes

- Un investissement supplémentaire de 10 millions de \$ (annoncé en août dernier) portera à 9 650 \$ le montant par école utilisé pour calculer la subvention.
- Il s'agit d'une augmentation de 2 150 \$ par école qui appuie l'engagement du gouvernement consistant à offrir une éducation complète grâce à des programmes d'arts, de musique, d'enseignement de plein air et d'éducation physique.

10



reach every student
appuyer chaque élève



Nouveaux investissements : ESL/PDF

- Un financement supplémentaire de 10 millions de \$ (annoncé en août dernier) est accordé pour les volets Perfectionnement du français (PDF) et English as a Second Language (ESL) de la Subvention pour l'enseignement des langues.
- La formule utilisée pour le calcul du financement sera modifiée pour les élèves immigrants de deuxième année en augmentant le facteur de pondération qui est actuellement de 70 % à 85 %.
- Cet investissement appuie l'engagement pris par le gouvernement d'augmenter le financement pour le volet ESL de 18 % d'ici 2011.



Nouveaux investissements : Éducation des Premières nations, des Métis et des Inuits

- Un investissement supplémentaire de 5 millions de \$ sera accordé par l'entremise du volet Montant par élève du Supplément pour l'éducation des Premières nations, des Métis et des Inuits. Ce nouveau financement n'est pas encore alloué.
- Aux fins des prévisions de chaque conseil pour les SBE, le Montant par élève sera alloué en fonction des données du recensement de 2001, à l'exclusion du financement supplémentaire de 5 millions de \$.
- Le Montant par élève, y compris le financement supplémentaire de 5 millions de \$, sera modifié plus tard au cours de l'année une fois que le Ministère aura reçu et analysé les données du recensement de 2006. Les conseils connaîtront les fonds supplémentaires qui leur seront alloués avant la fin de l'année scolaire.



Nouveaux investissements : Éducation des adultes

- Un financement supplémentaire de 6,5 millions de \$ (annoncé en août dernier) permettra d'améliorer l'éducation des adultes et la formation continue. Ce financement n'a pas encore été alloué.



Nouveaux investissements : Avantages sociaux

- Un nouveau financement supplémentaire de 50 millions de \$ (annoncé en août dernier) relèvera certains repères en matière d'avantages sociaux de la façon suivante :

Catégorie de dotation en personnel	Repères en matière d'avantages sociaux pour 2007-2008	Repères en matière d'avantages sociaux pour 2008-2009	Subvention(s)/Volet(s) visé(s)
Aides-enseignantes et enseignants	16,00 %	24,00 %	Subvention de base pour les élèves
Personnel de soutien administratif	16,65 %	23,90 %	Subvention de base pour les écoles
Personnel professionnel/paraprofessionnel	14,80 %	19,00 %	Subvention de base pour les élèves
Enseignantes et enseignants chargés de cours(y compris : les enseignantes et enseignants-bibliothécaires les orienteuses et orienteurs et les chefs de section)	11,10 %	11,34 %	Subvention de base pour les élèves, Subvention relative à l'ajustement des coûts et aux qualifications et à l'expérience du personnel enseignant, Montant pour la réduction de l'effectif des classes au primaire, Allocation d'aide aux écoles, Actualisation linguistique en français (ALF), Études autochtones/Langues autochtones

4



reach every student
appuyer chaque élève



Nouveaux investissements : Repères non salariaux

- Une augmentation de 8,5 millions de \$ permet d'augmenter de 1 % les repères non salariaux relatifs aux postes budgétaires pour les manuels et le matériel d'apprentissage, les fournitures scolaires, les ordinateurs pour les élèves et les fournitures de bureau.



Nouveaux investissements : Transport des élèves

- Un financement supplémentaire de 27,1 millions de \$ pour augmenter de 3,5 % le financement du transport des élèves. Ce financement inclut :
 - 10 millions de \$ (annoncés en août dernier) pour appuyer l'augmentation salariale des chauffeurs d'autobus;
 - 15,4 millions de \$ pour majorer de 2 % le coût repère pour le carburant, les immobilisations et les autres coûts de fonctionnement; et
 - 1,7 million de \$ pour accroître le financement des conseils dont les effectifs augmentent.



Nouveaux investissements : Administration des conseils scolaires

- Un financement supplémentaire de 10 millions de \$ (annoncé en août dernier) aidera à soutenir les conseils scolaires dont les effectifs diminuent.
- Tous les conseils dont l'EQM est inférieur à 26 000 élèves recevront un montant de base de 200 000 \$ qui s'ajoutera au montant actuel de base (91 216 \$).



Nouveaux investissements : Fonctionnement des écoles

- Une augmentation de 10 millions de \$ de l'Allocation pour le fonctionnement des écoles a été annoncée en août dernier pour tenir compte de l'augmentation des dépenses au titre du personnel d'entretien, des services publics et des assurances.
- Le financement du volet Fonctionnement des écoles est augmenté de 7 millions de \$ pour tenir compte du coût croissant de l'énergie et des services publics.
 - Cet investissement de 7 millions de \$ représente une augmentation de 1 % du repère non salarial de l'Allocation pour le fonctionnement des écoles.



Programmes d'immobilisations scolaires : Nouveau financement pour 2008-2009

- Un investissement en immobilisations d'un an de 750 millions de \$ permettra de soutenir les programmes d'immobilisations actuels et de mettre en œuvre les nouveaux programmes d'immobilisations suivants :
 - 250 millions de \$ pour la quatrième phase de l'initiative Lieux propices à l'apprentissage (LPA) pour répondre aux besoins de réfection des installations scolaires; et
 - 500 millions de \$ pour continuer de répondre aux besoins en immobilisations des conseils scolaires.
 - Ce financement sera alloué aux écoles prioritaires devant être construites d'ici à 2010-2011 et 2011-2012.



Programmes d'immobilisations scolaires :

Nouvelles écoles des secteurs à forte croissance

- Un financement supplémentaire de 10 millions de \$ (annoncé en août dernier) s'inscrira dans le cadre d'un investissement de 137 millions de \$ pour la construction de nouvelles écoles dans les secteurs à forte croissance.
- Des changements sont apportés au programme Écoles des secteurs à forte croissance pour que davantage de conseils soient admissibles en 2008-2009 à des fonds pour la construction de nouvelles écoles dans les secteurs caractérisés par un aménagement résidentiel.
 - L'admissibilité au financement sera accordée aux écoles qui ouvriront leurs portes d'ici à 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011 ou 2011-2012.
 - L'admissibilité au financement sera accordée aux conseils qui n'ont pas de règlement sur les redevances d'aménagement scolaires (RAS).

20



reach every student
appuyer chaque élève



Programmes d'immobilisations scolaires : Financement à long terme

- Le Ministère et l'Office ontarien de financement (OOF) continueront d'offrir un mécanisme de financement provincial à long terme dans le cadre des programmes d'immobilisations suivants :
 - Renouvellement de l'initiative Lieux propices à l'apprentissage (LPA);
 - Écoles dont le coût de réparation serait prohibitif (CRP);
 - Immobilisations pour la réduction de l'effectif des classes au primaire;
 - Écoles des secteurs à forte croissance; et
 - Redressement immobilier transitoire pour les conseils scolaires de langue française.
- Le Ministère collaborera également avec les conseils pour établir un mécanisme permettant d'assurer le financement à long terme, par l'entremise de l'OOF, des travaux de construction financés par l'Allocation pour les nouvelles places, qui ne jouissent pas d'un financement permanent.
- Le Ministère continuera à rembourser les conseils pour les frais d'intérêts à court terme engagés à l'égard de projets en cours de réalisation.

21



reach every student
appuyer chaque élève



Programmes d'immobilisations scolaires : Nouveau modèle de financement des immobilisations

- Le modèle d'analyse financière des immobilisations, que les conseils remplissent actuellement, permettra d'évaluer avec exactitude la situation financière actuelle des conseils relativement à leurs immobilisations.
- Le Ministère collaborera avec le secteur à l'élaboration d'une nouvelle approche pour répondre aux besoins actuels des conseils en matière d'immobilisations.



Programmes intégrés aux SBE : Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant

- Le Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (PIPNE) offre une année complète de soutien professionnel au nouveau personnel enseignant pour lui permettre d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour réussir et devenir des enseignantes et enseignants expérimentés.
- À compter de 2008-2009, l'allocation de 15 millions de \$ pour le PIPNE deviendra un volet de la Subvention pour l'ajustement des coûts et les qualifications et l'expérience du personnel enseignant.

23



Programmes intégrés aux SBE :

Projet d'analyse du périmètre comptable

- Le financement pour le Projet d'analyse du périmètre comptable aide les conseils à assumer les coûts de la préparation et de la présentation de rapports financiers à la province pour la mise en œuvre des principes comptables prescrits par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP).
- À compter de 2008-2009, le financement de 6 millions de \$ pour le Projet d'analyse du périmètre comptable sera intégré au volet Administration des conseils de la Subvention pour l'administration et la gestion des conseils scolaires.



Présentation de rapports et responsabilité : Financement pour le volet ESL/ELD

- En 2008-2009, chaque conseil scolaire de langue anglaise doit :
 - indiquer les fonds pour le volet ESL/ELD alloués par école et pour l'ensemble du conseil; et
 - indiquer comment ces fonds appuient la stratégie du conseil consistant à améliorer le rendement des élèves ainsi que les programmes et les activités prioritaires du conseil.
- En 2008-2009, le Ministère collaborera avec les conseils pour revoir leurs stratégies et les programmes ESL/ELD.
- En 2009-2010, chaque conseil devra rendre public les résultats de sa stratégie en vue d'améliorer le rendement des élèves ainsi que les fonds du volet ESL/ELD alloués à l'appui de cette stratégie.



Dates limites pour la présentation des prévisions budgétaires

- Le Ministère a fixé les dates suivantes pour la présentation des rapports financiers durant l'année scolaire 2008-2009 :
 - **30 juin 2008** : prévisions budgétaires des conseils pour 2008-2009;
 - **14 novembre 2008** : états financiers des conseils pour 2007-2008;
 - **12 décembre 2008** : prévisions budgétaires révisées des conseils pour 2008-2009; et
 - **15 mai 2009** : rapport financier des conseils pour la période allant du 1^{er} septembre 2008 au 31 mars 2009.
- Le Ministère s'attend à ce que les formulaires relatifs aux prévisions budgétaires soient disponibles sur le SIFE avant le 10 avril 2008.

26



Groupe de travail sur la baisse des effectifs

- De plus en plus de conseils ressentent les conséquences de la baisse des effectifs
- Un Groupe de travail sur la baisse des effectifs sera mis sur pied et sera chargé :
 - d'évaluer l'efficacité des mesures actuelles prévues dans les SBE pour atténuer l'incidence de la baisse des effectifs; et
 - d'étudier de nouvelles stratégies en vue d'aider les conseils scolaires à rajuster leurs coûts en fonction de la diminution de leurs effectifs, de manière à favoriser le maintien des effectifs ainsi que la réussite des élèves.
- Les recommandations du Groupe de travail auront une incidence importante sur l'examen de la formule de financement en 2010.
- Le Ministère annoncera dans les prochaines semaines la composition de ce Groupe de travail.

27



reach every student
appuyer chaque élève



Investissements ne s'inscrivant pas dans le cadre des SBE

- En 2008-2009, le gouvernement continuera d'appuyer d'autres initiatives dans le domaine de l'éducation en consentant des investissements de 270 millions de \$ ne s'inscrivant pas dans le cadre des SBE.
- Des précisions à cet égard seront annoncées le 15 mai 2008.

